

ÉDITO du Maire



L'année 2020 sera marquée à tout point de vue par une période inédite : celle de la crise sanitaire nous contraignant à une adaptation quotidienne. Du port du masque, rendu obligatoire, à l'obligation de respecter des confinements et couvre-feux, aux protocoles sanitaires à mettre en place en urgence pour nos écoles et infrastructures, jamais nous n'avions connu cette situation.

De cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales ou du quotidien, retenons notre solidarité qui a permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres : protéger notre santé, prendre soin des plus vulnérables, soutenir nos commerçants, maintenir nos services publics...

Nous avons été privés de la richesse de notre vie ménitréenne habituelle : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements culturels, sportifs, festifs et associatifs, le repas des aînés, en passant par la commémoration du 11 novembre limitée à 10 personnes... Ces moments que nous avons toujours connus et dont nous pouvons mesurer combien ils nous ont manqué et continueront à nous manquer dans les prochaines semaines.

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, le nouveau conseil municipal a été installé et s'est de suite mis au travail mais dans une situation tellement particulière. Pour la première fois de son histoire, le conseil municipal n'a pu siéger dans la salle du conseil en mairie. Il doit se réunir à l'espace culturel pour respecter les gestes barrières.

En l'absence des traditionnels vœux du maire et du conseil municipal, je profite de cet édito pour vous présenter les projets en cours pour 2021. En ce début d'année je souhaite mettre en avant particulièrement trois projets : la transformation du bâtiment de l'espace jeunesse en pôle tertiaire à destination économique en lien avec la communauté de communes Baugeois-Vallée. A terme, ce sont 25 salariés qui vont rejoindre ce site, et c'est une opportunité pour La Ménitrie de pouvoir accueillir une activité économique, à proximité du CNPH. Pour l'espace jeunesse, la volonté est de le connecter avec le centre bourg et ses infrastructures. Une réflexion sera mise en place avec les élus et les jeunes de la commune.

Le conseil municipal s'est positionné lors de la séance du 27 janvier pour permettre à la commune d'acquérir l'ancien tabac-presse, un point central et stratégique pour la commune. La réflexion va être menée sur la destination habitable et commerciale du bâtiment. Par ailleurs le marché du samedi continue de s'étendre, avec en ce début d'année l'arrivée du commerce alimentaire Viveco sur la place. Souhaitons toute la réussite dans cette nouvelle situation pour revitaliser notre centre bourg.

L'année 2021 verra également l'entrée en fonction du dispositif France Services en lien avec les communes de l'Entente-Vallée. La solidarité entre nos communes nous permet d'obtenir cette labellisation. Pour La Ménitrie cela se concrétisera par des permanences chaque semaine pour des aides et conseils sur les démarches et services du quotidien : retraite, emploi, allocations par exemple.

La participation citoyenne est active pour la commune. Je veux ici remercier toutes celles et tous ceux qui s'investissent dans la vie de la commune et dans les instances : bénévoles des associations et du CCAS, banque alimentaire, comités consultatifs, conseil éco-citoyens, conseil municipal des jeunes.

Je vous renouvelle tous mes vœux pour 2021, le meilleur est forcément devant nous.

Le Maire
Tony Guéry

Sommaire Méni'Bulletin N° 163

- 3 - 12 : **vie municipale**
- 13 : **CCBV**
- 14 - 15 : **2020 en images**
- 16 - 19 : **enfance jeunesse**
- 20 - 24 : **vie associative**
- 25 - 26 : **social**
- 27 : **brèves de La Ménitrie**

Suivez les actualités et infos :
Facebook communal (CommunedelaMenitrie)
Site internet : www.lamenitre.fr



Mairie de la Ménitrie 02 41 45 63 63 BP20 49250 La Ménitrie - accueil@lamenitre.fr

Journal municipal de La Ménitrie Directeur de la publication : Tony Guéry

Rédaction : comité communication Crédits photos : mairie, associations

Mise en page : Peggy Cadeau, service communication Imprimerie : Setig Abelia Beaucouzé Tirage : 1 100 exemplaires Dépôt légal à parution

Vie municipale

Focus sur les projets et actions en ce début d'année 2021

COVID-19

- **2021** : poursuite de la gestion de la crise sanitaire,



- **Participation citoyenne** : conseil éco-citoyen et Conseil Municipal des Jeunes,

Révision du Plan Local d'Urbanisme



- **Révision du PLU et politique foncière** : programmes rue du pignon blanc et la Hune,



- **Bâtiment de l'espace jeunesse** : affectation en local tertiaire (25 emplois),



- **Bâtiment de la gare** : extension du cabinet d'orthophonie,



- **Bâtiment services techniques** : fin de l'aménagement global,

- **Associations et vie culturelle** : soutien à 100% au fonctionnement de nos associations Ménitréennes,



- **Voiries et espaces verts** : programme d'aménagements et entretien renforcé,

- **Commerce et artisanat** : poursuite du développement du marché et du commerce,



- **Réhabilitation de l'ancien commerce l'étoile d'or**, ancien tabac-presse place de la mairie.



- **Écoles et jeunesse** : lancement de l'étude avec le CAUE,



- **La Ménitré dans l'Entente-Vallée** et la Communauté de communes Baugeois-Vallée,



- **Maison France Services** : permanence locale de services publics,



- **Social : nouvelle dynamique du CCAS** et centre d'animation sociale.

Conseil municipal du 25 novembre 2020



ADMINISTRATION GENERALE

SMBAA : AVIS DANS LE CADRE DE L'ENQUETE PUBLIQUE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RESTAURATION DES COURS D'EAU

Considérant l'intérêt et les enjeux pour la commune de La Ménittré de voir les canaux maintenus en bon état pour la gestion des crues d'une part, et pour les nombreuses exploitations agricoles irrigantes et les entreprises de productions végétales communales d'autre part, synonymes d'emplois permanents et saisonniers essentiels au bassin de vie du territoire ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

- Emet un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale présentée par le SMBAA

DENOMINATION DE VOIES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

- Décide de dénommer route des Coches Béanes, la route commençant à partir du carrefour rue de la Croix des Bas et jusqu'au carrefour de la rue de la Corbière ;
- Décide de classer cette voie d'environ 1 km, dans le domaine public communal, et précise que ce classement ne remet pas en cause son affectation à la circulation publique

COMMUNAUTE DE COMMUNES BAUGEOIS-VALLÉE : TRANSFERT DE LA COMPETENCE MOBILITE

La loi d'orientation des mobilités de décembre 2019 (LOM) répond à plusieurs objectifs :

- Sortir de la dépendance automobile, notamment dans les espaces de faible densité ;
- Accélérer le développement des nouvelles mobilités en facilitant le déploiement de nouveaux services numériques multimodaux ;
- Concourir à la transition écologique en développant les mobilités actives (politiques cyclables, marche) ;
- Programmer les investissements dans les infrastructures de transport.

Elle renforce la Région dans son rôle de « chef de file » de la mobilité et de l'intermodalité, mais dit que la compétence peut être partagée avec les EPCI dès lors que ceux-ci le décident.

Ainsi, la loi LOM fait obligation aux communautés de communes de délibérer sur ce transfert de compétence avant le 31 mars 2021, et ses communes avant le 31 juin, pour un transfert effectif au 1er juillet 2021.

La Communauté de communes Baugeois Vallée s'est prononcée favorablement à la prise de compétence « Mobilité » le 29 octobre dernier, pour un transfert au 1er janvier 2021. La décision appartient désormais à ses communes membres et requiert une majorité qualifiée.

A l'issue de ce transfert de compétence, la CC Baugeois Vallée deviendrait l'Autorité Organisatrice de la Mobilité Locale et serait chargée de l'organisation des services de transport sur son territoire.

Cette compétence « à la carte » s'organise en partenariat avec la Région au sein du bassin de mobilité formé avec la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

A ce titre, la CC Baugeois Vallée :

- Assurerait la planification, l'animation, le suivi et l'évaluation de la politique locale de mobilité en associant les acteurs du territoire ;
- Contribuerait aux objectifs de lutte contre le changement climatique, la pollution de l'air, la pollution sonore et la lutte contre l'étalement urbain ;
- Pourrait intervenir en organisant des services de mobilité mais aussi en concourant au développement de pratiques de mobilité plus durables et solidaires.

Et devrait élaborer :

- En association avec ses communes : un plan de mobilité simplifié ou une feuille de route pour définir les services à mettre en place sur le territoire,
- Avec Saumur et la Région : un contrat opérationnel de mobilité.

La Région, dans le cadre de son schéma régional des mobilités, prendrait en charge :

- Comme aujourd'hui : les lignes ferroviaires, les lignes régulières routières, les TAD, les lignes de transport scolaire ;
- L'expérimentation de services cofinancés (Région et CC) : covoiturage, autopartage, vélos libre-service, TAD (transport à la demande) renforcé... définis dans le contrat opérationnel de mobilité.

Les infrastructures (voirie, aire de stationnement, piste cyclable ...) restent de la compétence des communes et du département, la communauté de communes n'intervenant que pour s'assurer de la cohérence des itinéraires et des équipements, à travers par exemple un plan vélo.

Compte tenu des enjeux que représentent ces questions de mobilités et qui s'inscrivent pleinement dans le projet de territoire arrêté en décembre 2019, il est proposé de transférer cette compétence à la Communauté de communes Baugeois Vallée.

Cette décision requiert la majorité qualifiée des communes qui dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer. A défaut, leurs décisions sont réputées favorables.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

CONSIDERANT l'intérêt pour le territoire de Baugeois Vallée à ce que la communauté de communes devienne Autorité Organisatrice de la Mobilité Locale ;

- Décide de transférer à la Communauté de communes Baugeois Vallée la compétence « Mobilités » ;

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Considérant la volonté municipale de favoriser la participation citoyenne dès le plus jeune âge, en créant un conseil municipal de jeunes, ayant notamment pour objectifs de :

- Mener des actions citoyennes concrètes sur la commune ;
- Être force de propositions pour penser la commune de demain en menant des actions éco citoyenne concrètes ;
- Faire des propositions d'intérêt général, des améliorations pour le territoire ;
- Favoriser le dialogue entre les élus, les jeunes et la population ;
- Donner la parole aux jeunes, les mettre en valeur ;
- Promouvoir l'ouverture aux autres, au monde, à l'Europe ;
- Développer la solidarité, l'intergénérationnel, l'autonomie des jeunes et la vie en société dans la commune ;
- Réfléchir, partager, construire, décider et agir.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

- Approuve de manière pérenne la création d'un conseil municipal des jeunes ;
- Dit que le règlement sera établi ultérieurement sans qu'il soit nécessaire de le soumettre au vote de l'assemblée ;

ACQUISITION IMMOBILIERE TERRAINS DOUBLARD

M. le Maire rappelle que par délibération du 18/09/2019, le Conseil Municipal de La Ménitrie a décidé de lancer une procédure de déclaration d'une parcelle en état d'abandon manifeste, sur les terrains cadastrés section C 994, C 921 et C 272, situés rue du Pignon Blanc, appartenant à M. Jean-Baptiste DOUBLARD.

Il ajoute que suite à un contact récent avec les représentants du propriétaire, la commune pourrait se porter acquéreur, par voie amiable :

- De l'ensemble des parties de parcelles lui appartenant, situées en zone UB au PLU, sur la base d'un prix fixé à 45 €/m² ; il s'agit des parcelles cadastrées section C n°272, 326, 921, 922, 994, 995, représentant une superficie totale de 3 909 m² classée en zone UB, soit un prix d'acquisition de 175 905 € ;
- D'une bande de terrain de 15 mètres, située en zone A ou 2AU au PLU, dans le prolongement de la partie constructible classée en zone UB ; cette acquisition partielle concerne les parcelles C n°272, 922, 326 et 995, et représente environ 1100 m² suivant bornage à définir. Elle est proposée au tarif des terres agricoles soit 0,40 € le m², soit environ 440 € ce prix pouvant varier à la hausse ou à la baisse en fonction du bornage définitif.

M. le Maire indique que cette acquisition amiable mettrait fin de facto à la procédure d'abandon manifeste.

Avec l'accord du propriétaire, les prestations suivantes seront réalisées et financées directement par la commune, et viendront en déduction du prix d'acquisition :

- démolition des constructions existantes et défrichage des terrains ;
- bornage par un géomètre des parcelles à diviser (section C n°272, 922, 326 et 995).

Considérant que cette acquisition foncière représente une opportunité pour la commune de mettre en œuvre un programme d'aménagement d'un lotissement à usage d'habitation ;

Considérant l'intérêt pour la commune de pouvoir accueillir des habitants supplémentaires, alors même que le PPRNPI limite considérablement les possibilités de constructions sur le territoire communal ;

Considérant que le maintien démographique de la commune est un enjeu important pour la commune, gage du maintien de ses équipements, commerces et services ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

- Donne son accord de principe pour l'acquisition des terrains appartenant à M. DOUBLARD Jean-Camille dans les conditions ci-dessus présentées ;
- Mandate M. le Maire pour communiquer la présente décision au propriétaire ;
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021

Conseil municipal du 16 décembre 2020



ADMINISTRATION GENERALE

MULTI-ACCUEIL GABAR'RONDE – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AVEC LA COMMUNE DE LOIRE-AUTHION

M. le Maire rappelle que le bâtiment du multi accueil Gabar'ronde, construit par la communauté de communes Vallée Loire-Authion, a été rétrocédé à la commune de La Ménitré lors de son retrait de la communauté de communes le 1er janvier 2016.

Par délibération du 26/07/2017, le Conseil Municipal a décidé de signer une convention avec la commune de Loire-Authion, définissant les modalités d'accueil des enfants du territoire de l'ex-communauté de communes au sein du multi-accueil de La Ménitré, et les modalités de financement entre les deux communes.

Cette convention ayant pris fin le 31/07/2020, il propose de la renouveler dans les mêmes termes pour une durée d'une année renouvelable tacitement pour la même durée, avec effet au 01/08/2020.

Il indique qu'en 2020, 8 enfants de Loire-Authion fréquentent toujours la crèche de La Ménitré, dont 4 en multi-accueil.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (18 voix pour) :

- Valide le principe du maintien de l'accueil des enfants de la commune de Loire-Authion au sein du multi-accueil Gabar'ronde ;
- Accepte les termes de la convention fixant les engagements réciproques des communes de La Ménitré et Loire-Authion ;
- Accepte les modalités de financement au fonctionnement de la structure sur la base d'un coût horaire net (financements CAF et autres déduits) multiplié par le nombre d'heures d'utilisation de la structure par les enfants concernés, étant entendu que le coût horaire sera plafonné à hauteur du coût horaire pratiqué pour une même année par les structures d'accueil de la commune de Loire-Authion ;
- Mandate M. le Maire pour solliciter de la commune de Loire-Authion, le renouvellement de la convention de financement ;

FINANCES

REPRISE DE L'IMMEUBLE N°12 PLACE DU COLONEL LEON FAYE - TRANSFERT DES CONTRATS LOCATIFS ET FIXATION DES LOYERS

Dans le cadre du transfert de propriété de l'immeuble 12 place du Colonel Léon Faye du bailleur social Podeliha à la commune de La Ménitré, actée par délibération du Conseil Municipal de La Ménitré en date du 14/10/2020, M. le Maire rappelle à l'Assemblée que la gestion des baux locatifs sera temporairement à la charge de la commune, dans l'attente de la mise en œuvre d'un bail emphytéotique avec Maine-et-Loire Habitat qui devrait prendre effet à court terme en février ou mars 2021.

A cet effet, il propose de fixer les conditions des baux et rappelle que la commune est tenue de maintenir la location en logement social pendant une durée minimale de 15 ans et, de conserver les montants des loyers révisés, tels que définis par les contrats de bail conclus entre Podeliha et les occupants.

Il présente ensuite les montants des loyers et charges actuellement appliqués par le bailleur social Podeliha.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (18 voix pour) :

- Décide du transfert automatique à la commune, des contrats de location des logements de l'immeuble susmentionné
- De reconduire les montants des loyers et charges en vigueur, révisables chaque année le 1er janvier sur la base de l'indice INSEE appliqué dans le cadre du contrat de location ;
- Dit que ces dispositions prendront effet au 1er janvier 2021 sous réserve de la signature effective de l'acte notarié de transfert de propriété à venir entre Podeliha et la commune de La Ménitré

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'UMAC

Afin de soutenir le tissu commercial de proximité pendant la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, plusieurs communes de France ont décidé de verser des bons d'achat aux administrés utilisables dans les commerces de leurs territoires.

Considérant la volonté de soutenir les commerces du territoire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (18 voix pour) :

- Décide de verser une subvention exceptionnelle de 4500 € à l'Union Ménitréenne des Artisans Commerçants (UMAC) ;
- Dit que cette somme sera utilisée sous forme de bons d'achat de 5 €, à raison d'un bon d'achat par foyer ménitréen (soit 900 foyers), utilisables dans les commerces de La Ménitré ;

- Dit que l'UMAC présentera régulièrement à la commune un état financier des bons réellement utilisés et que la somme correspondante aux bons d'achat inutilisés à l'issue de leur période de validité sera défalquée de la subvention annuelle versée par la commune à l'UMAC ;

RESSOURCES HUMAINES

CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE RISQUES STATUTAIRES 2021/2023

Par délibération en date du 11/12/2019, le Conseil Municipal de La Ménittré a chargé le Centre de Gestion de souscrire pour son compte un contrat d'assurance groupe garantissant les risques financiers incombant à la collectivité en matière statutaire.

Vu le contrat groupe conclu par le Centre de Gestion auprès de SA ACTE-VIE (porteur du risque vie) et EUCARE Insurance (Porteur du risque non-vie), via les sociétés COLLECTEAM et YVELIN S.A.S (Gestionnaire des Sinistres) ;

Considérant les taux proposés pour les communes des moins de 121 agents :

- Agents CNRACL : 4,40 %

- Agents IRCANTEC : 1,15 %

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (18 voix pour) :

- Valide les termes de la convention proposée afin de faire adhérer la commune au contrat d'assurance groupe avec l'option charges patronales ;

CRÉATION DE POSTES

DCM N°12/2020-76 – Création de poste d'adjoint d'animation à temps complet

Considérant la nécessité de remplacer la responsable de l'accueil de loisirs et de l'ALSH dans l'attente d'une réorganisation du service enfance jeunesse à partir de la rentrée scolaire de septembre 2021 ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (18 voix pour) :

- Décide de créer un poste contractuel d'adjoint d'animation à temps complet, pour accroissement temporaire d'activité, pour la période du 01.01.2021 au 31.08.2021 ;

DCM N°12/2020-78 – Création d'un poste en contrat aidé PEC pour le service espaces verts

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (18 voix pour) :

- Décide de recruter un contrat aidé P.E.C. pour les fonctions d'agent au service des espaces verts à temps complet (aide plafonnée à 20 heures) pour une durée de 12 mois ;

DCM N°12/2020-79 – Modification d'un poste d'adjoint administratif

Considérant la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint administratif territorial permanent à temps non complet (24 heures hebdomadaires) en raison de l'arrivée de France Services,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (18 voix pour) :

- Décide la suppression, à compter du 01.01.2021, d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à temps non complet (à 24 heures hebdomadaires) ;

- Décide la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à temps non complet (à 28 heures hebdomadaires) ;

TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (18 voix pour) :

- Valide le tableau des effectifs de la commune de La Ménittré à compter du 1^{er} janvier 2021.



Conseil municipal du 27 janvier 2021

CAF - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DE LA CTG : PILOTAGE DU PROJET DE TERRITOIRE

Vu la proposition de la CAF de Maine-et-Loire de conclure une convention pour le pilotage du projet de territoire, dans le cadre de la convention territoriale globale,

Vu le projet de convention d'objectifs et de financement pour le pilotage du projet de territoire,

Le Conseil Municipal accepte la convention de la CAF de Maine-et-Loire

SYNDICAT ANJOU NUMERIQUE - COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT NUMERIQUE : DESIGNATION D'UN REFERENT COMMUNAL

Vu la proposition du conseil syndical Anjou Numérique de constituer une commission spécifique dédiée à l'accompagnement numérique ;

Le Conseil Municipal décide de nommer M. Yohann RENAUDIER pour participer aux travaux de cette commission.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Considérant que certains conseillers municipaux, membres des bureaux associatifs (président ou trésorier), ne participent pas au vote des subventions des associations qui les concernent ;

Considérant que pour les associations relevant de la catégorie 5 « vie scolaire », le calcul se base sur le projet global des associations et est étendu aux enfants domiciliés dans la commune et hors commune ;

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une enveloppe globale de subventions de fonctionnement aux associations locales pour l'année 2021 de 16 017 € répartie ainsi qu'il suit :

CATEGORIE 1 : SPORTS	5 300,00 €	CATEGORIE 2 : CULTURE	2 400,00 €
<i>A l'unanimité (17 voix pour – retrait de Isabelle NICOLAS et Yohann RENAUDIER)</i>		<i>A l'unanimité (19 voix pour)</i>	
A.L.E.S	500,00 €	LES MEN'ACTEURS	1 000,00 €
ASM BASKET	1 400,00 €	LIRENLOIRE - Animations	1 400,00 €
ST MATH MENITRE FOOTBALL CLUB	1 400,00 €		
TENNIS CLUB MENITREEN	1 400,00 €		
AU JARDIN DE MA COUSINE	600,00 €		
CATEGORIE 3 : LOISIRS ET TOURISME	600,00 €	CATEGORIE 4 : VIE SOCIALE ET ENTRAIDE	250,00 €
<i>A la majorité absolue (18 voix pour, 1 voix contre Laurent MéRAUT)</i>		<i>A l'unanimité (19 voix pour)</i>	
CLUB DE L'AMITIE	250,00 €	PEFAB	250,00 €
SOCIETE DE CHASSE ST HUBERT	350,00 €		
CATEGORIE 5 : VIE SCOLAIRE	5 977,00 €	CATEGORIE 6 : AUTRES ASSOCIATIONS	1 490,00 €
<i>A l'unanimité (19 voix pour)</i>		<i>A l'unanimité (19 voix pour)</i>	
A.P.E.L. École Sainte Anne	332,00 €	A.C.P.G - C.A.T.M.	240,00 €
4 € x 83 élèves		AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	500,00 €
OGEC SAINTE ANNE - 83 élèves année scolaire 2020/2021	1 940,00 €	FDGDON (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles)	750,00 €
20 € x 27 élèves en maternelle + 25 € x 56 élèves en élémentaire			
USEP Ecole maternelle Pierre Perret - 44 élèves année scolaire 2020/2021	880,00 €		
20 € x 44 élèves			
USEP Ecole élémentaire M. Genevoix - 113 élèves année scolaire 2020/2021	2 825,00 €		
25 € x 113 élèves			
TOTAL 16 017 €			

Le conseil décide d'attribuer :

- une subvention totale de 800 € aux associations du territoire « Entente vallée » suivantes :

500 € à "Hand Ball Club Authion"
300 € à l'Atelier du rempart

Une subvention exceptionnelle de 1500 € à l'association Moulin et Culture de la Vallée pour le projet de conservation du patrimoine.

SIEML : FONDS DE CONCOURS

La collectivité de La Menitré par délibération du Conseil Municipal en date du 27/01/2021, décide de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEML pour l'opération suivante : suite dépannage, remplacement de la lanterne 114 située rue du Moulin – opération EP 201-20-234

- Montant de la dépense : 1 175,32 € net de taxe • Taux du fonds de concours : 75%
- Montant du fonds de concours à verser au SIEML : 881,49 € net de taxe

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DU LOCAL TECHNIQUE : CONTRAT D'ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE AVEC ELECTRICITE DE FRANCE

M. Yves JEULAND précise que la centrale photovoltaïque installée au niveau du centre technique communal, situé 11 rue de la Vallée à La Menitré, produit de l'énergie depuis le 17 novembre 2020. La production attendue est d'environ 120 000 kWh soit une recette pour le budget communal d'environ 11 000 €.

CONTRAT D'ASSOCIATION : PARTICIPATION VERSEE A L'OGEC

Vu le contrat d'association du 10 mars 1981 et modifié par avenants en 1983 et 2011, signé entre le Préfet de Maine-et-Loire et l'école privée Ste Anne de La Ménittré ;

Considérant qu'en application de ce contrat, la commune doit verser une contribution à l'OGEC de l'école Ste Anne, calculée sur la base du coût de fonctionnement d'un élève des écoles maternelle et primaire publiques ;

Vu le décompte relatif au coût d'un élève des écoles publiques, soit pour l'année 2020 : 338,31 euros pour un élève de classe élémentaire et 1 504,91 euros pour un élève de classe maternelle ;

Considérant l'effectif de l'école Ste Anne au 1^{er} janvier de l'exercice, le Conseil Municipal décide de verser à l'OGEC de l'école Ste Anne la somme de 45 812,35 € pour l'année 2021 et décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2021.

ACHAT VEHICULE POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Suite au vol avec effraction, de deux véhicules au sein du local technique communal début novembre 2020, une recherche d'un véhicule d'occasion de type camion équipé d'une benne, a été entreprise dans les jours suivant le sinistre, prenant en considération les capacités financières de la commune et le remboursement de l'assurance pour ce véhicule. Vu la proposition de l'entreprise A.V.I. (Adour Véhicules Industriels – 40 – Mont de Marsan) au prix de 50 000 € HT, incluant également les frais d'immatriculation et de livraison, pour un véhicule d'occasion immatriculé en 2012, affichant 190 000 km, équipé d'une benne et d'un triflash. Le Conseil Municipal accepte l'offre susmentionnée.

TARIFS COMMUNAUX : CONFIRMATION DES TARIFS EXISTANTS

Vu les différentes délibérations du Conseil Municipal de La Ménittré fixant les tarifs applicables sur son territoire ; Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs existants.

ACHAT DE L'IMMEUBLE BATI N°1 RUE DU 8 MAI 1945

Vu la mise en vente de l'immeuble cadastré section C 980 et C 1308, situé 1 rue du 8 Mai 1945 à La Ménittré, appartenant aux consorts EL MEZDARI, au prix initial de 199 000 € ;

Considérant que ce bien est : constitué d'une cellule commerciale (ancien tabac-presse) et d'un logement et situé sur un emplacement stratégique dans le centre-bourg de la commune ;

Considérant la fermeture de plusieurs enseignes commerciales sur le territoire communal depuis 2017 (boulangerie, épicerie, tabac-presse). Considérant que l'acquisition de cet ensemble immobilier par la commune répond à son objectif de maintien des commerces de proximité. Considérant que la maîtrise foncière de cet immeuble par la commune évitera qu'il soit transformé de manière définitive en maison d'habitation. Considérant que l'objectif de la commune est de mettre en locatif la cellule commerciale et le logement d'habitation.

Considérant que les travaux de remise aux normes et d'isolation de l'immeuble à réaliser par la commune ont permis de négocier le prix d'acquisition à l'amiable avec les vendeurs, et de l'abaisser à 175 000 € ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

- Décide d'acheter l'immeuble bâti susvisé au prix de 175 000 € frais d'agence inclus ;
- Dit que la dépense correspondante, majorée des frais notariés, sera inscrite au budget primitif 2021.

TRANSPORT, nouveauté en gare de La Ménittré !

Un nouvel abri vélo, couvert et sécurisé (NOMAD d'Abriplus) sera disponible à la gare à partir de février.

Ces stationnements vélos sécurisés ont vocation à développer l'intermodalité vélo / train, c'est le fait d'utiliser et de combiner différents moyens de transport sur un même trajet.

En plus de favoriser les déplacements à vélos, la mise en service de consignes vélos collectives permet également de fluidifier les accès à la gare et d'améliorer le stationnement.



État civil 2020

L'équipe municipale adresse ses félicitations aux parents de :

Inès CORTINOVIS née le 6 février
Jean-Balthazar FERRERO-GUITTET né le 17 février
Pierre-Hippolyte FERRERO-GUITTET né le 17 février
Clara PICHON QUESNEY née le 19 février
Timéo CRUBLEAU né le 27 février
Lylie TOUZÉ URVOY née le 18 mai



Luka JANVIER né le 10 août
Martin DÈCLE né le 15 août
Enora GUITTON née le 27 août
Maël TRANCHANT né le 3 septembre
Owen ESNAULT né le 16 novembre

Voeux de bonheur à :

- **Le 8 février :**
Marouane NEJJAR et Marine WOLF

- **Le 5 septembre :**
Mathieu GADEAU et Blandine ARRIVÉ

PACS à La Ménitricé :

- **Le 15 juillet :**
Mathieu AVRILLAUD et Amélie MASSON
- **Le 28 juillet :**
Samuel SAUMUREAU et Alicia BRAZILLE

- **Le 26 octobre :**
Charly TAUGOURDEAU et Léa FILLATREAU

Sincères condoléances aux familles de :

- **Le 1^{er} janvier :** Yvonne CHARLES née JOSSE
- **Le 1^{er} janvier :** Marie-Madeleine DIOT née LE MERRER
- **Le 1^{er} janvier :** Eugène VIAUX
- **Le 2 février :** Lucette BRÉMOND née NICOLAS
- **Le 19 janvier :** Odile DUPERRAY née BENOIST
- **Le 1^{er} avril :** Marie LESPAGNOL née DOHM
- **Le 3 juin :** Wilfried ALLIER
- **Le 5 juin :** Josiane MAZÉ
- **Le 1^{er} juillet :** Serge ANDROUIN

- **Le 19 juillet :** Yvette REXAND née RIGAUD
- **Le 20 juillet :** Suzanne TAUGOURDEAU née TAFFU
- **Le 11 août :** Paul LAIZÉ
- **Le 12 août :** Marie TARDIF née KERGUEN
- **Le 6 octobre :** Jeann BRAULT née BLOUDEAU
- **Le 10 octobre :** Jean-Claude QUENNET
- **Le 27 octobre :** Josseline POUPARD née JUNIUS
- **Le 30 octobre :** Georges BOUROCHER

SÉCURITÉ, où sont les défibrillateurs ?

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.



La commune de La Ménitricé est équipée de deux défibrillateurs fixes : sur les grilles à l'extérieur de la mairie et un au niveau de l'Espace Pessard et du restaurant scolaire.

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical permettant d'aider à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Sachez qu'il existe également des applications gratuites téléchargeables sur mobile. Elles permettent de localiser les défibrillateurs quel que soit le lieu où l'on se trouve.

GRIPPE AVIAIRE, renforcement des mesures de sécurité !

Renforcement des mesures de sécurité pour lutter contre l'influenza aviaire H5N8.

L'accélération de la dynamique d'infection accentue le risque d'introduction du virus en France via les couloirs de migration actuellement empruntés par les oiseaux sauvages. Cette décision a été prise après information des professionnels des filières avicoles et de la fédération nationale des chasseurs et consultation de l'Office français de la biodiversité.

Pour les élevages non commerciaux, c'est à dire les basses-cours, elles doivent être confinées dans un bâtiment ou protégées par la pose de filets (pas de possibilité de dérogation).

Entre autres décisions, la mesure de prévention suivante a été rendue obligatoire dans l'ensemble des départements classés en niveau « élevé » et dans les zones à risque particulier (ZRP) :

- Clausturation ou protection des élevages de volailles par un filet avec réduction des parcours extérieurs pour les animaux.

NUISIBLES, vous pouvez agir.

Ce sont principalement les graines qui attirent les rats et les souris. Il s'agit là pour eux d'une formidable source de nourriture, surtout en hiver. Quand ils sont peu nombreux, ils arrivent à passer inaperçus. Mais quand on commence à en voir un près d'une mangeoire en pleine journée, c'est que déjà ils sont là, installés tout près !

Pour ceux qui ont des poulaillers : agissez vite !

Mettez à l'abri graines et mangeoires qui sont, si possible, anti-nuisibles.

Enlevez les œufs régulièrement et vérifiez la présence de trous dans l'enclos.



AGRICULTURE, l'agriculture sur La Ménitré en 2021

La Ménitré regroupe environ 20 exploitations agricoles pour une surface de 1430 ha..

Sept salariés sont embauchés toute l'année et environ 280 saisonniers en juillet/août pour la castration du maïs semence, principale production communale. Les agriculteurs cultivent en moyenne 60 ha chacun. Ils pratiquent la polyculture et participent à la diversité du paysage.

En effet, La Ménitré, ancien lit de la Loire à des terres diversifiées et fertiles avec une sécurité d'alimentation hydrique pouvant valoriser la production qualitative française de semences reconnues à l'international.

Bien sur le maïs, les betteraves, les soucis, les carottes en passant par les pois fourragers, le colza ou le chanvre sont cultivés pour la multiplication de semences en plein champ ou tunnel pour de petits lots. Il y a aussi un peu de maraichage, des cultures vivrières comme le blé, le sarrasin, le quinoa, l'orge...

L'agriculture ménitréenne est riche et variée, sachons la préserver et la respecter !



Pour les mineurs à partir de 14 ans, une embauche saisonnière est autorisée pendant les vacances scolaires.

Si vous êtes intéressés, rapprochez vous d'un agriculteur de la commune !

COMITÉ ESPACES VERTS/ENVIRONNEMENT, plusieurs actions vont débuter en 2021 :

Végétalisation du bourg

Implantation de plantes sauvages sur la Levée par le biais de semis de graines et embellissement volontaire des pieds de murs. Végétaliser les pieds de mur, c'est permettre à la nature de regagner du terrain face au minéral.

Sur l'espace privé, comme public, chacun peut s'approprier ces espaces pour en faire des lieux vivants.

Pour vous aider dans cette démarche, nous vous distribuerons prochainement une fiche-conseil.



Participons à la création d'une micro-forêt

Un petit espace densément planté et riche en biodiversité, qui permet d'avoir en 5 ans une pousse de 10 ans et de ramener des points de fraîcheur au plus proche de nos habitations. Nous aurons besoin de vous très prochainement pour préparer la plantation d'automne. D'autres projets sont en cours de réflexion : dessiner et cartographier une voie douce et verte, un chemin pour traverser en vélo ou à pied toute la commune de la Ménitrié, à partir de l'entrée (côté Beaufort-en-Anjou) jusqu'à la Loire... Mais aussi, valoriser les déchets verts en compost et en broyage...

Pour nous suivre : retrouvez-nous sur la page Facebook [Commune de La Ménitrié](#), le marché ou à la mairie.

Une boîte à idées Espaces Verts sera à votre disposition à l'accueil de la mairie.

DONNER DU SANG = SAUVER DES VIES

Un grand merci aux donateurs ! Où et comment ?

Comment faire et où ?

L'association des Donneurs de Sang Bénévoles de Beaufort-en-Vallée et ses environs regroupe les communes de Beaufort-en-Anjou, Bois d'Anjou et La Ménitrié. Mme GOURÉ, présidente de l'association, au nom des membres du CA, adresse **UN GRAND MERCI** à tous.

POUR FAIRE UN DON :

le donneur doit se munir d'une pièce d'identité, surtout la première fois, être âgé de 18 à 70 ans, peser plus de 50 kg et être en bonne santé (pas à jeun).

Contact : Marie-Claude GOURE – Présidente - 06 44 24 56 71

Contact sur La Ménitrié : Marie-Françoise MALISART, Secrétaire Adjointe.

Pour rappel : l'association, dont le conseil d'administration se compose de 18 membres, organise 5 collectes par an en lien avec l'Établissement Français du Sang ; avec une moyenne de 135 dons par collecte.

Rôles de l'association :

- Organiser et préparer la salle et la collation offerte aux donateurs pour chaque collecte, l'EFS assure toute la partie médicale
- Promouvoir le don de sang, recruter de nouveaux donateurs et des jeunes en particulier
- Maintenir l'éthique du don de sang en France qui est " le bénévolat, le volontariat, l'anonymat et le non profit".

Comment prendre RDV ?

Pour donner votre sang à la collecte de Beaufort-en-Vallée : prenez RDV sur le créneau horaire qui vous convient sur le site

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/> COLLECTES 2021

Prochaines dates : Lundi 22 mars et lundi 7 juin



GESTION DES DECHETS, pour des collectes plus simples en 2021.



Depuis janvier 2021

Pour harmoniser les collectes sur le territoire et optimiser les circuits, donc les coûts, les tournées de collecte ont été modifiées. Depuis le 1^{er} janvier 2021 de nouveaux secteurs plus simples et de nouveaux jours de collectes sont mis en place.



A LA MÉNITRÉ - Tous les 15 jours dès le 1^{er} janvier 2021
Lundis des semaines paires (pour les déchets non recyclables - Bac bordeaux)
Les mardis des semaines paires (pour le bac jaune)

Le **calendrier de collecte** que vous trouverez inséré dans votre bulletin est disponible en mairie et sur internet : www.baugeoisvallee.fr / page Gestion des déchets.

Il peut vous être adressé sur demande au 02 41 79 77 00 ou par mail à : dechets@baugeoisvallee.fr

Les bons gestes à garder :

trier tous les emballages au bac jaune, sortir ses bacs la veille au soir, et les rentrer le lendemain

INNOVER POUR UNE MOBILITE DURABLE

La communauté de communes de Baugeois-Vallée prend la compétence mobilité en 2021 et complète ainsi son champ d'actions vers le développement durable. Les communes seront associées à la démarche. Baugeois-Vallée travaillera sur la stratégie et les communes sur la mise en œuvre.

La région conserve quant à elle le maillage du territoire. Cette prise de compétence renforcera sa contribution à une démarche plus durable et solidaire, permettra de les inscrire dans la lutte contre le réchauffement climatique, la pollution de l'air, la pollution sonore et l'étalement urbain.



Concrètement cela permettra de développer des services adaptés au territoire comme des transports publics réguliers ou des transports solidaires. Mais aussi de contribuer au développement de projets en termes de mobilités actives comme une aide financière pour l'aménagement de plateformes de covoiturage ou de voies vertes, la mise en place de garages solidaires ou encore pour l'acquisition d'un vélo électrique. Différents sujets qui seront abordés lors de prochains conseils communautaires.

EAU ET ASSAINISSEMENT, SIMPLIFIER LA RELATION A L'USAGER.

La communauté de communes de Baugeois-Vallée devient votre interlocuteur unique pour les services Eau et Assainissement. Cette nouvelle organisation a 3 objectifs :

- Harmoniser le service eau et assainissement, et offrir le même service au même coût sur l'ensemble du territoire
- Simplifier la relation client
- Optimiser le service et la maîtrise des coûts

La communauté de communes assure la gestion administrative jusqu'à la facturation. Véolia intervient en tant que prestataire en assurant les relevés, les changements de compteurs et les interventions d'urgence.

Retrouvez tous les informations et contacts utiles sur notre site internet :

www.baugeoisvallee.fr

Contactez-nous directement au 02 44 08 80 40 ou par mail :

eauetassainissement@baugeoisvallee.fr



2020 en IMAGES

Vie communale, associative et culturelle

2020 a été une année particulière et il y a beaucoup à oublier. Il y a eu néanmoins de nombreuses belles choses, de nombreux beaux moments sur La Méniltré. Nous voulions vous les rappeler.



Vous trouverez ci-dessous les légendes des photos.

A vous de jouer pour retrouver à quoi elles correspondent !

Conférence de l'Entente-Vallée en octobre 2020, Initiation à la généalogie - Concert organisé par Les Amis des Orgues - Le Méni'Piste - Apéro concert du 7/08 au port St Maur - Séance de cinéma courts-métrages au port St Maur le 24/07, association Lirenloire - Spectacle « Poucet pour les grands » organisé par LirenLoire le 26 janvier 2020 - Victoire de La Méniltré en coupe face à Beaucouzé (3 divisions d'écart !), Entente Saint MathMénilRé FC - Nouveau conseil municipal - Spectacle «Atelier de Réparation de chansons» organisé par LirenLoire le 08/03



- Boîtes de Noël solidaires - Association au jardin de ma cousine - Séance des « bébés lecteurs » du 25/09 - Solidarités, 6 bénévoles en action pendant le 1^{er} confinement - Opération boîtes de Noël solidaires - Quelques graf de Vincent Dupé commandés par la commune pour Noël - Mon beau sapin de l'Umac - Conseil Municipal des Jeunes, élection
- Méniépiste, chasse au trésor culturelle - Visite de la commune (en passant par l'église St Jean Baptiste) par HPVA
- Les associations sur le marché de La Méritré - Sortie du Club nautique.

CMJ, UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ENFIN INSTALLÉ

Après une belle campagne électorale en décembre et des élections avant les vacances de Noël, les 14 jeunes élu(e)s au Conseil municipal des jeunes avaient hâte de se retrouver. Nous étions ravis de les accueillir avec leurs parents à se réunir pour la première fois à l'Espace culturel samedi 23 janvier.

Cette rencontre a permis aux enfants ainsi qu'aux parents de faire connaissance autour de petits jeux, de parler de leur engagement, de leurs rêves mais aussi de tester leurs connaissances autour d'un quizz.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir à cette rencontre Grégory BLANC, conseiller départemental qui nous a expliqué le rôle et les actions du département.

Le Conseil Municipal est lancé et se réunira 1 fois par mois. C'est le début de l'aventure !

Arnaud Calgani, animateur jeunesse de la commune, et Isabelle Lamé, conseillère municipale animeront cette nouvelle instance.

Le premier conseil s'est réuni le 13 février. Cette instance de réflexion sera force d'actions, de propositions et d'émergence de projets à destination des habitants de La Ménittré.

Les jeunes de la commune non élus au conseil municipal, pourront saisir le conseil afin de soumettre des idées ou signaler les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien.

Oser, réfléchir, partager, construire, décider et AGIR !

A vous de jouer !

Les élus en pleine action :



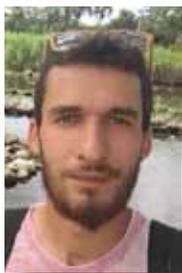
Émie VINCENT
Noémie RAT
Nathan MEDICI
Etienne FRISON

Yaëlle LEHAIN
Eloan BEAULIEU
Mailys BESNARD
Laly PESLIER

Soizic ROINE
Bérénice LABA
Briec VINCELOT PICAULT
Sarah LEHAIN

Lola GRIMAULT
Liam PEDRERO

BIENVENUE à Florian Doisneau



Jessica Choplin est partie voguer vers d'autres horizons, nous la remercions pour son investissement auprès des enfants et des familles.

Nous accueillons Florian Douaneau pour une durée de 8 mois sur la commune. Il est donc le nouveau responsable du service périscolaire et de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

Accueil de loisirs : 3 rue Saint Jean
02 41 45 68 64 ou alsh@lamenitre.fr



Espace jeunesse, petit retour sur les vacances 2020 !

L'espace jeunesse de La Méritré a accueilli Georges M'Boussi intervenant en percussions africaines. Il a fait découvrir aux musiciens en herbe présents des chants et de la danse.

Ils ont apprécié cette découverte. Ce fut une bel échange entre les jeunes et Georges, un bel après-midi sous une ambiance chaleureuse.



Une action de sensibilisation avait été proposée : la journée verte.

Munis de nos gants et de sacs poubelles et avec une pincée de bonne humeur, tous sont partis à travers les chemins de La Méritré pour ramasser les déchets.

Les jeunes se sont rendu compte du nombre impressionnants de déchets jetés dans leur commune.

Ce fût une expérience très appréciée et qui sera renouvelée à coup sûr.



Contact :

Arnaud Calcagni (Responsable de l'E.J.)
espacejeunesse@lamenitre.fr
07 86 03 65 03
Facebook : "Espace Jeunes La Méritré"

École Sainte-Anne

Cette année, nous travaillons sur le thème de l'eau.

Dans ce cadre, les CM ont suivi la plus extraordinaire course autour du monde : le Vendée Globe. Nous avons été en contact avec une skippeuse qui nous a régulièrement envoyé des messages audios : Alexia Barrier.

Depuis une dizaine d'années, son voilier (4myplanet) est équipé d'instruments de mesure pour pouvoir effectuer des prélèvements d'eau lors de ses voyages sur les océans. Grâce à des partenariats, ces données sont transmises à des scientifiques qui font ensuite avancer les recherches sur l'état de nos océans. Cet engagement pour l'environnement a motivé notre choix de la suivre, afin de mobiliser les élèves sur les questions environnementales. De nombreux domaines sont travaillés en lien avec ce projet : géographie, sciences, mathématiques, art et littérature.

Les enfants apprennent notamment à se repérer sur le planisphère en utilisant la latitude et la longitude. C'est aussi l'occasion d'aborder les thèmes de la solidarité, du dépassement de soi... Ils sont investis dans le projet, se sont beaucoup intéressés à la course et font des liens avec les apprentissages !

APEL

C'est avec plaisir que le nouveau bureau a pris ses fonctions pour l'année 2020-2021 !

Malgré la crise sanitaire, nous nous adaptons aux mesures barrières et continuons à être présents pour l'équipe enseignante, les familles et surtout les enfants.

Nous ne pouvons pas organiser de manifestations, mais proposons différentes ventes en fonction des saisons (jus de pommes, brioches, chocolats, sapins et bien d'autres à venir comme notre vente de plants au printemps).

Grâce aux premières ventes, nous avons pu renouveler les roulants pour les maternelles.

Au cours de cette année scolaire nous espérons pouvoir aménager la salle de psychomotricité et renouveler du matériel informatique. Notre but étant toujours d'améliorer le quotidien de nos enfants avec du matériel pédagogique ou ludique !



Le bureau de l'APEL Ecole Sainte Anne de la Mètré



Vous souhaitez une bonne année !

OGEC

L'opération de collecte de papiers à recycler organisée du 14 septembre au 2 octobre 2020 a été fructueuse !

Plus de 8 tonnes de papiers ont été collectées avec un bénéfice de 672€.

L'argent récolté servira pour l'achat de manuels scolaires.

Un immense merci à toutes les personnes qui ont participé à cette collecte.

Il est envisagé de programmer une nouvelle collecte de papiers probablement durant le mois de septembre 2021.

Vous pouvez d'ores et déjà débuter votre stockage !

École Pierre Perret, malgré la crise sanitaire, l'école se poursuit dans la joie et la bonne humeur à la Maternelle Pierre Perret !!

Depuis déjà plusieurs mois, nos petits élèves apprennent à aller à l'école en respectant les gestes barrières et cela très naturellement...

L'école se poursuit donc et les actions se succèdent.

Le potager a pris des allures d'hiver après les travaux pour enrichir notre sol et le protéger. La visite de Catherine, du Parc Naturel Régional et la construction d'un terrarium ont été des temps forts. Nous avons planté des bulbes, quelques framboisiers !

Vivement le printemps ! Les sorcières et les chaudrons ont égayé les murs de la Maternelle et les recettes de soupe se sont succédées dans les classes avec la citrouille du potager... Nos efforts ont été récompensés. Tout le monde s'est régalé.



Avec Laurence, en arts visuels, nous avons imité le peintre Olivier Debré en peignant avec des... balais ! Inutile de dire que c'était une grande joie !

Le résultat est très beau et ce panneau va clore la fresque du préau. Un nouveau projet en volume est en construction : avec les petits autour des fleurs et pour les plus grands autour de personnages sur des «totems en bois». Une nouvelle aventure qui commence !

En décembre, fêter Noël en suivant le protocole sanitaire n'était pas simple et cela a conduit l'équipe à imaginer de nouvelles formules... un buffet par classe et des zones pour les tables !! La fête fût joyeuse malgré tout et l'orgue de Barbarie qui a animé ce temps festif a réjoui les enfants.

Plusieurs petits élèves sont arrivés en janvier, dont une famille du Royaume Uni ! Nous avons préparé notre plus bel accent pour l'accueillir.



Rentrée 2021 : les inscriptions ont débutées à la maternelle afin d'anticiper au mieux la rentrée et Marie Roux peut dès maintenant vous recevoir sur rendez-vous en appelant le 02 41 45 66 82 .

AACL (Association Arts Culture et Loisirs), une nouvelle année débute !

...quelle année compliquée pour tous où que nous soyons. Tout a été chamboulé, annulé, reporté.

L'association AACL, comme tant d'autres, a dû s'adapter aux contraintes sanitaires, aux gestes barrières, et prendre les décisions qui s'imposaient à la majorité de ses membres. Le rendez-vous annuel du marché aux Fleurs a été annulé. La croisière sur la Mayenne de Château-Gontier à Chenillé-Changé est reportée au 30 juin 2021.

Il n'y a pas eu de 38^{ème} Salon d'Art, nous attendrons 2021 pour retrouver les artistes ; pas de Foire aux Livres ni de sortie champignons non plus.

Seule parenthèse, nous avons apporté notre concours en octobre à la chasse aux trésors culturelle initiée par l'association Lirenloire.

Nous ne pourrons pas oublier l'année 2020 aussi facilement. L'assemblée générale, initialement prévue le 5 février 2021 est reportée à une date ultérieure non fixée à ce jour.



Foire aux livres et Salon d'Art, quelques souvenirs de 2019...

Association Moulin et Culture de la Vallée, une nouvelle année commence, espérons qu'elle sera fructueuse !!

Diverses activités avaient été projetées pour animer et faire connaître le Moulin de la Vierge.

Début Avril, des artisans d'art ménitréens devaient exposer au moulin dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art, mais le confinement est intervenu...

Les participations aux vides greniers du mois de juin et du mois d'août ont été annulées ; ainsi que la foire aux livres du mois de novembre.

Nous avons participé aux 37^{èmes} Journées Européennes du Patrimoine avec l'association HPVA qui a présenté et proposé à la vente son deuxième "Cahier de la vallée d'Anjou" (toujours disponible en mairie).

Au mois d'octobre, la Méni'piste a permis de faire connaître des lieux emblématiques de notre commune.

La pandémie que tout le monde subit nous a impacté :

- Retard des travaux initialement prévus, impossibilité également de participer à des activités nous permettant de collecter des fonds.



Oculus situé au plafond du Moulin

Mais rien n'est perdu, les travaux commenceront au début de cette année. Toute chose ayant deux facettes, le retard occasionné par le coronavirus permet la continuité de la souscription, jusqu'à la fin du printemps, lancée par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine.

Par avance, un grand merci pour nous permettre de faire revivre notre patrimoine.

Club nautique, comme pour la plupart des associations, la crise sanitaire à fortement contrarié nos activités.

Nous avons bien commencé l'année avec notre traditionnel vin chaud aux îles où nous étions une trentaine à avoir bravé le froid pour cette première sortie de l'année sur la Loire.

En dehors des périodes de confinement, nos membres ont navigué en individuel le lundi et le jeudi avec en plus comme contrainte une Loire presque à sec.

Début août, avec masque et gel, une soirée sur la plage de l'île de Baure nous a permis de nous retrouver et même de tirer un petit feu d'artifice sur l'eau !

En septembre, quatre de nos adhérents ont réalisé un croisière côtière de l'estuaire de la Vilaine jusqu'à Concarneau avec escale à Belle Île. Du beau temps mais peu de vent .

Courant octobre une petite équipe a assuré le déménagement de notre ancien hangar pour un nouveau local mis à notre disposition par la commune.

Contact Club Nautique : JM Radotin - Président 06 70 46 54 27



Après-midi vin chaud sur l'île de Baure

FOYER RURAL,

Informations sur la location de salle

Suite aux dernières décisions gouvernementales, la salle reste fermée jusqu'à nouvel ordre.

La distribution des cartes d'adhérents se fera au cours du 1^{er} trimestre.

Le bureau reste inchangé pour cette année.

Nous vous rappelons que pour toutes informations concernant la location de la salle, vous pouvez contacter Martine Boussard au 06 86 05 18 68.

Pour toutes autres demandes, vous pouvez contacter la Présidente, Peggy Masson au 06 72 26 65 95.



H.P.V.A - Histoire et Patrimoine en Vallée d'Anjou

Le 13 mars 2020 c'était l'assemblée générale de l'association, le 15 nous étions confiné.

Allez, une année à effacer du tableau noir... Malheureusement 2021 ne se présente pas sous de meilleurs augures. L'assemblée générale du 12 mars, où nous prévoyions un exposé sur "Les pandémies à travers le temps", est remise à plus tard...

2020, aura été une année sans exposition à vous proposer, mais avec des activités et des événements ... démontrant s'il en était besoin, que l'Histoire n'est pas une activité figée, à savoir :

- La visite du château de Villevêque le 26 août,
- Une conférence à Loire-Odyssée de St-Mathurin-sur-Loire le 1^{er} octobre et une visite commentée du centre bourg de La Ménittré le 3 octobre, sur le thème de « Histoire de La Ménittré »,
- Une conférence à l'Espace culturel pour la semaine Escalade de l'Entente-Vallée, le 8 octobre, sur le thème « La généalogie ça m'intéresse »,
- La participation à la chasse au trésor culturelle de La Ménittré le 10 octobre,
- La poursuite de l'atelier généalogie, et l'indexation des actes d'Etat civil (mariages et décès 1824 – 1942, naissances 1824 – 1922), interrompus depuis la mi-mars 2020,
- La poursuite des ateliers pour l'aménagement d'un espace Marc LECLERC et la restauration du calvaire de la Boire-Girard,
- Et enfin la rédaction et édition du n°1 des « Cahiers de la Vallée d'Anjou », en attendant le n° 2 en 2021.

Contact : Jean-Luc NEAU 06-03-03-34-74

Courriel : betneau@gmail.com

ADAM, une nouvelle année commence !

En 2020 avec le protocole sanitaire l'association ADAM (association des Actifs Ménittréens) n'a pas pu organiser son vide grenier annuel. Cette année 2021, si les conditions le permettent, nous organiserons le 6 juin le vide grenier dans le centre bourg et les rues (Même plan que les autres années).

450 emplacements seront disponibles (4x4m environ pour 10€), dont quelques uns avec véhicules.

Cette année, une nouvelle organisation est mise en place :

Inscription par courrier : ADAM Mairie de La Ménittré 49250 La Ménittré.

Le numéro de téléphone vous sera communiqué ultérieurement.

Les inscriptions se feront aussi d'après le plan, salle communale à coté de l'église à partir du 15 mars 2020 :

le mardi de 10h à 12h, le jeudi de 15h à 17h, le vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h,

et le samedi : place du Marché de 10h à 13h

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés.



La priorité est donnée aux habitants de La Ménittré à partir du 15 mars jusqu'au 1^{er} avril 2021, puis à partir du 2 avril 2021 pour tout le monde.

Le vide grenier serait ouvert de 7h à 18h.

L'entrée reste gratuite avec une restauration toute la journée.

Comptant sur votre participation dans la mesure des dispositifs sanitaires !

Contact :

07 50 08 10 27 ou adam.la.menitre@gmail.com

LIRENLOIRE, la médiathèque s'adapte !

Nous avons « le droit de ne pas lire, le droit de sauter des pages, le droit de ne pas finir un livre, le droit de relire, le droit de lire n'importe quoi, le droit de lire n'importe où, le droit de grapiller, le droit de lire à haute voix, le droit de nous taire ... » *Comme l'écrivait si bien Daniel Pennac dans son livre intitulé « Comme un roman ».*

La médiathèque s'adapte à la situation sanitaire, 4 séances de retrait/retour ont été organisées entre le 6 et le 27 novembre; ce qui a permis de satisfaire 43 familles. Merci à tous pour votre soutien et fidélité à Lirenloire.

420 nouvelles acquisitions en décembre : livres, bandes dessinées, DVD et CD, choisis pour le bonheur des petits et des grands disponibles dès maintenant !



A l'heure où nous écrivons ces lignes nous ne savons pas comment auront lieu toutes nos animations prévues (16 à venir) mais elle seront toutes honorées avec le plaisir de pouvoir vous y rencontrer !

Pensez à vous informer auprès de notre animatrice préférée Anne-Marie Perrotin.

L'association Lirenloire met tout en œuvre pour que la médiathèque soit ouverte à tous et le plus souvent, grâce à une équipe dynamique de bénévoles que vous pouvez rejoindre !

Rappel :

Emprunts possibles pour 4 semaines :

8 documents (livres, magazines, BD,... dont 3 nouveautés),
2 DVD, 3 CD par lecteur.

Gratuit pour les moins de 18 ans

8€/adulte 4€ réduit (La Ménitrié)

21€/famille, 14€/individuel (Tarif réseau avec Beaufort)

Horaires d'ouverture de la Médiathèque :

Mercredi de 15h45 à 18h30,

Vendredi de 16h à 18h30 et samedi de 10h à 12h45.

En dehors de ces horaires, vous pouvez réserver sur le site

<https://bibliotheque.beaufortenanjou.fr>

Renseignements :

07 85 08 09 80 ou lirenloire@laposte.net



La médiathèque c'est aussi des spectacles pour tout public, des animations (ateliers, lectures, petit déj. et apéro autour du livre, chasse au trésor, etc) et surtout des rencontres !



Comité des fêtes, une année 2020 sans activité : à oublier !

La pandémie de la COVID-19 a perturbé les activités des associations. Le comité des fêtes a dû annuler toutes ses manifestations. Il avait eu le temps d'organiser son assemblée générale le 17 janvier qui s'est déroulée devant une faible assistance. Plusieurs membres ont quitté l'association pour raisons personnelles et professionnelles.

Nous les remercions pour ces années de bénévolat consacrées à l'animation de la commune.

Devant la difficulté à recruter de nouveaux membres, le conseil d'administration ne comprend plus que 13 membres sur 21 possibles ce qui rendra l'organisation de manifestations plus difficile.

Le bureau est inchangé, le président étant toujours Philippe ROEGIERS.

La seule activité du comité en 2020 aura été la distribution du colis de Noël aux aînés de la commune.

La municipalité ayant pris la sage décision d'annuler le repas en raison de la crise sanitaire, en contrepartie elle a décidé d'offrir un colis à tous les aînés âgés de 72 ans et plus. Ce sont 270 colis qui ont été préparés par les membres. Avant Noël, 9 binômes composés d'un membre du Comité et d'un du CCAS ont eu le plaisir de les distribuer. Ils ont permis d'apporter un peu de réconfort et de plaisir dans ces moments particulièrement difficiles.

L'assemblée générale 2021 est reportée à une date ultérieure non fixée à ce jour.

Devant l'incertitude liée à la pandémie, le loto de mars est annulé mais les manifestations suivantes sont tout de même programmées :

- Fête de la St Jean, samedi 26 juin
- Soirée spectacle, samedi 16 octobre
- Loto de Noël, dimanche 12 décembre.



APPEL À BÉNÉVOLES :

Afin d'assurer la pérennité des animations sur la commune, le Comité des Fêtes recherche des bénévoles ou volontaires. Ce n'est pas forcément devenir membres. Cela peut être représenter seulement une aide ponctuelle sur une ou plusieurs manifestations telle que la St Jean, la soirée spectacle, loto...

- Si vous êtes intéressés et que l'animation de la commune vous semble importante : n'hésitez pas à vous manifester auprès du président Philippe ROEGIERS au 06 75 76 01 69, via philippe.roegiers@wanadoo.fr ou auprès des membres. Le Comité vous accueillera avec plaisir.

TÉLÉTHON - 4/5 décembre 2020

Puisque l'espoir fait vivre, ne désespérons pas de ces temps difficiles.

Nous n'avons pas le droit de baisser les bras et d'oublier ces jeunes atteints de maladies orphelines, le plus souvent négligés par les grands laboratoires pharmaceutiques. Parmi les vœux pour 2021, faisons celui de renouer avec un grand et généreux Téléthon, comme les meilleurs des années passées.

Cette année, nous avons dû nous limiter à une simple urne à l'accueil de la mairie pour recueillir vos dons.

Vous y avez répondu à hauteur de 355 €, dont 255€ de dons personnels, et sans doute plus encore par vos dons directs au 36 37. Un merci particulier aux Amis des Orgues qui ont complété par un don de 100 €.



TELETHON ● **FR**
Le don en Ligne

La MSA de Maine et Loire vous propose sur la commune de La Ménitré :

Des ateliers pour rester en bonne santé



A La Ménitré, tous les jeudis de 9h30 à 12h du 18 mars 2021 au 22 avril 2021.

Cet atelier présente l'ensemble des thématiques liées au vieillissement (sommeil, nutrition, mémoire, activités physiques, activités de relaxation, aménagement du lieu de vie, etc.)

Ces Ateliers Vitalité sont conçus par des experts et animés par des intervenants spécialement formés.

A qui s'adressent-ils ?

A toute personne à partir de 55 ans, quel que soit son régime de protection sociale.

Tarif (pour 6 séances) :
10€/personne.

Vous êtes intéressés ?

Renseignements et inscriptions : 02 41 31 77 17



JEUNESSE, jeunes de 16-25 ans, passez en mode avenir !

Mission Locale Angevine, antenne de Beaufort

**Les conseiller.es des Missions Locales
à votre écoute**

#1jeune1solution accompagne
tous les jeunes dans leur
parcours professionnel

**Pour en savoir plus,
Contactez la MLA**

ANTENNE BEAUFORT EN ANJOU
GERMAIN Laure-02.41.57.44.78 - 06.71.01.17.48
lgermain@mla49.fr
Espace Social Communautaire
2 Rue de Lorraine-Beaufort en Vallée
49250 BEAUFORT EN ANJOU



Ou le standard : au 02 41 24 16 00

Ou par mail : accueiljeunes@mla49.fr

et rendez-vous sur la plateforme :

www.1jeune1solution.gouv.fr



Plan 1 jeune 1 solution



NOUVEAU !**Maison FRANCE SERVICES sur l'ENTENTE-VALLÉE**

Prochainement, sur la commune de La Ménittré des permanences auront lieu le mercredi après-midi.

Vous trouverez plus d'informations dans la plaquette de France Services insérée dans ce Méni'Bulletin.

Qu'est-ce que France Services ?

Un nouveau modèle d'accès aux services publics.

La Maison France Services apporte une réponse à visage humain aux besoins des citoyens, puisqu'une ou deux personnes sont présentes pour vous accompagner dans vos démarches et notamment sur internet : retraite, familles, défense des droits, carte grise, impôts, emploi.

En créant ce nouveau service public, l'objectif de l'État est que chaque Français puisse accéder à une maison France Services en moins de 30 minutes, dans un lieu de vie connecté, agréable et convivial.

**Pourquoi vient-on à la maison France Services ?**

- Pour une information, une réponse à une question
- Pour utiliser un ordinateur en étant accompagné (par exemple : créer une adresse email, scanner des documents pour un dossier)
- Pour être aidé dans ses démarches en ligne (par exemple : demander des documents, faire une inscription, simulation)
- Pour résoudre un problème avec un partenaire, en présentiel ou au téléphone grâce aux lignes dédiées.

Sur place, vous aurez accès librement à un ordinateur, un téléphone, un scanner et un photocopieur. Il est possible de venir si vous souhaitez utiliser un poste informatique en toute autonomie.

**Les accueils sur rendez-vous sont préférables,
car ils permettent de venir avec les documents nécessaires pour votre démarche.**

LES SAPEURS-POMPIERS du centre de 1^{ère} Intervention Renforcée de La Méniltré

Suite aux difficultés de la période actuelle avec le COVID 19, les Sapeurs-Pompiers de La Méniltré espèrent que vous avez passé de bonnes fêtes et vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021.

Cette année, nous vous avons déposé les calendriers dans vos boîtes aux lettres.

L'ensemble de l'amicale ainsi que tous les membres du centre de secours vous remercient d'avoir consacré un peu de votre temps et de votre générosité en déposant vos dons à la mairie et au centre.

Les Sapeurs-Pompiers relancent le recrutement. Vous avez 16 ans et plus ? L'ambition d'aider les habitants de votre localité et des environs ? Vous souhaitez devenir Sapeur-Pompier Volontaire ?

Venez rejoindre notre équipe très soudée composée en partie de jeunes.

Si vous êtes intéressé, prenez contact avec :

Le chef de centre : lieutenant Michel CRUBLEAU 0662777154

ou son adjoint : lieutenant Stéphane VINCENT 0786786328

N'hésitez pas à vous faire connaître, vous qui avez le sens des responsabilités, qui aimez la vie active ainsi que la vocation de vouloir porter secours.

Le centre a une page facebook [Sapeurs-Pompiers La Méniltré](#) :

N'hésitez pas à apporter vos commentaires



CNPH-PIVERDIÈRE FLEURIT LA COMMUNE DE LA MÉNILTRÉ

CNPH-Piverdière se réinvente en organisant des journées portes ouvertes 100% digital

Du lundi 15 au samedi 20 mars, CNPH-Piverdière vous donne rendez-vous pour ses portes ouvertes.

Une occasion unique de faire le point et de retrouver du sens dans votre vie professionnelle.



Compte tenu de la situation sanitaire, le programme des portes ouvertes est adapté. Du lundi au vendredi, nous organisons des rencontres et visites virtuelles pour présenter les formations et les métiers du végétal spécialisé, fleuristerie et commerce.

Et si toutefois, la situation le permet, CNPH-Piverdière aura le plaisir de vous accueillir en présentiel le **samedi 20 mars 2021...**

avec la traditionnelle vente flash de plantes !

Restez connectés en consultant notre site internet ou notre page facebook [@CNPH-Piverdière](#) !

<https://www.cnph-piverdiere.fr/actualites/portes-ouvertes-du-15-au-20-mars-2021/>

BIENVENUE à Delphine Langevain

Delphine Langevain, nouvelle habitante depuis juin sur la commune de La Méniltré, nous parle de son projet :

"Après avoir occupé depuis 22 ans divers postes comme assistante de direction, assistante commerciale, secrétaire administrative et commerciale... aujourd'hui, c'est en tant qu'assistante indépendante que je souhaite exercer ce merveilleux métier.

Pour cela j'ai créé le concept "Adéquation Secrétariat" : des services à la carte en distanciel ou en présentiel.

Une assistance pour vos travaux administratifs, commerciaux, un accompagnement ou soutien dans votre bureau-tique qui s'adresse à une clientèle de professionnels (PME/TPE), Artisans, Indépendants, Professions libérales mais également une clientèle de particuliers (dont les étudiants)."

Vous souhaitez en savoir plus ? Vous avez des projets à réaliser ?

Contacts et demande de devis : adequationsecretariat@gmail.com ou 07 66 80 93 10

Page Facebook : <https://www.facebook.com/adequationsecretariat/>

Site internet : www.adequationsecretariat.fr (en cours de construction)





JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES!



dondesang.efs.sante.fr

0 800 109 900 Service à numéros gratuits

INFO
Coronavirus
(COVID-19)

ENSEMBLE,

continuons à SAUVER DES VIES !

COUVRE-FEU :

Vous êtes autorisé.e.s à vous déplacer pour
DONNER VOTRE SANG après 18h.

Au motif de « l'assistance aux personnes vulnérables »
(3^{ème} case) sur l'attestation de déplacement.

